



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



**URBANISME
AMÉNAGEMENT
DURABLES**

CHAIRE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLES



BILAN DES ACTIVITÉS 2024

Rédaction

Chaire UAD

Conception graphique

Lukas Liepold

Crédits photos

Chaire UAD

Université de Lorraine / 4 Vents

Codev de l'Eurométropole de Metz

Pixabay

Les partenaires de l'UAD

Partenaires financiers



Partenaires techniques



Partenaires académiques



Sommaire

5

Édito

6

L'année 2024 en chiffres

7

La chaire UAD

8 | Cérémonie d'installation

9 | L'équipe administrative

10 | Le conseil scientifique

11 | Les objectifs de l'UAD

13

Recherche

14 | Objectifs et bilan

18 | Rétrospective

18 | Les journées d'étude

20 | Les Ateliers lorrains

22 | Le lancement d'une recherche collective / Activité d'édition

23 | La participation au programme POPSU Transitions

25

Formation

26 | Soutien aux formations de l'Université de Lorraine

27 | Participation à la Master Class « Trans/frontières et dialogue des disciplines »

28 | « La rénovation urbaine », thème du cycle de conférences 2024

29 | Stages à l'UAD

30 | Organisation d'un forum des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement

31 | Participation au Salon des métiers du Droit / Préparation de la première journée « UL-Pro »

32 | Formations continues

35

Ouverture

36 | Participation au CODEV de l'Eurométropole de Metz

37 | Participation à la vie de l'Université de Lorraine

38

Remerciements



Pascal Caille
Titulaire de l'UAD

Savoir-faire et faire savoir

C'est sans doute un truisme, par définition éculé, que celui du temps qui passe trop vite. Mais tout de même... Une année s'est déjà écoulée depuis l'installation officielle de la Chaire Urbanisme et Aménagement Durables de l'Université de Lorraine. Une année de travail dont on doit immédiatement dire qu'elle a confirmé les ambitions qui étaient affichées. Certes, parce qu'ils étaient ambitieux, tous les objectifs n'ont pas été atteints. Certes, parce que le succès de toute entreprise ne peut pas reposer uniquement sur de bonnes intuitions et qu'il se nourrit de l'expérience, tout ne pouvait pas être parfait à l'issue d'une année d'activité. Reste que, à l'heure du premier bilan intermédiaire, celles et ceux qui ont prêté leur concours au fonctionnement de l'UAD ne peuvent pas rougir du résultat.

Le projet de l'UAD s'est construit sur une ligne aussi simple que périlleuse : être utile.

L'objectif est atteint et, en ma qualité de titulaire de la chaire, je gage que nous avons acquis nos premières lettres de noblesse qui nous permettent aujourd'hui de prétendre à la crédibilité dont nous avons besoin pour aller plus loin, plus haut, plus fort. Nous avons pris le monde socio-économique à témoin. Rien de ce que nous pouvons envisager, rien de ce que à quoi nous pouvons prétendre, rien de ce que nous pouvons entreprendre n'est possible sans son concours actif. C'est l'essence même d'une chaire partenariale, mais certaines évidences doivent être régulièrement rappelées.

De ce point de vue, nos partenaires financiers doivent être remerciés. Car sans eux, rien n'aurait

été possible. Dans un contexte économique aussi difficile que celui que nous connaissons collectivement, ce rappel est d'autant plus important.

Par-delà, et conformément à nos pronostics, l'agrégation de multiples énergies qui, pour certaines, trouvent à présent à se formaliser dans des conventions de partenariats techniques, nous apporte un support ô combien précieux.

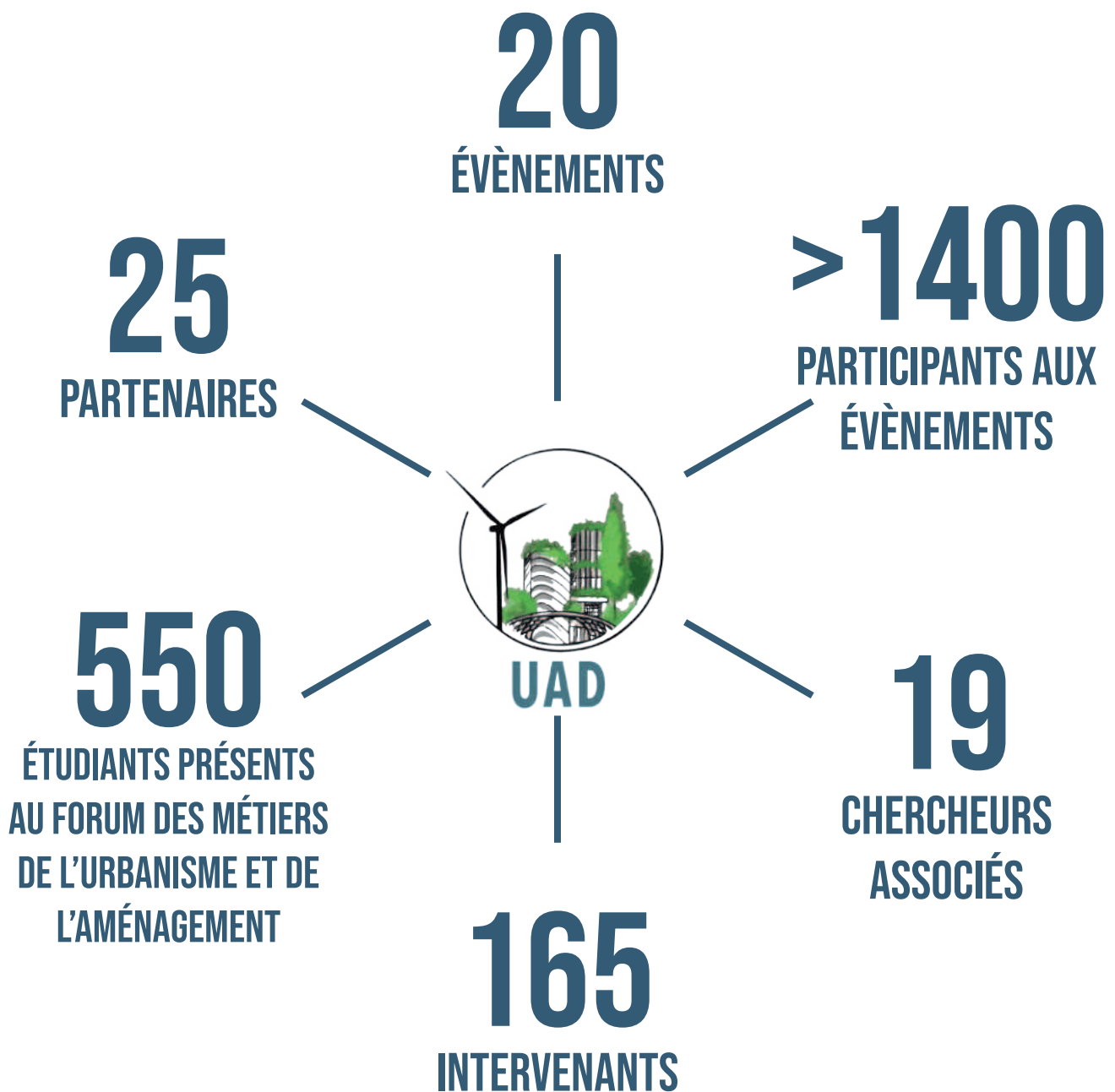
Risquons-nous ici à expliquer ce comment les choses se sont précisées. Le projet de l'UAD répondait à une aspiration commune au monde universitaire et au monde socio-économique. Sa concrétisation emprunte les traits d'une rencontre. Une rencontre prolifique parce que reposant sur des bases saines. Clarté des attentes d'un côté, volonté réelle d'y répondre de l'autre.

Les compétences dont nous pouvions nous prévaloir nous ont permis de réaliser beaucoup en peu de temps. Les jalons sont ainsi posés. Il nous reste à confirmer et à capitaliser. Notre savoir-faire se conjuguera à notre motivation.

Mais encore, qu'on y souscrive ou pas, le faire savoir est devenu un impératif. L'UAD ne se doit pas seulement de bien faire. Elle doit trouver le moyen de se faire connaître, toujours plus, toujours mieux, en Lorraine et au-delà, pour que son travail s'imprime justement dans la rétine de chacun comme une référence. C'est un vrai chantier qu'elle ne négligera pas, au bénéfice de tous.

Ce premier bilan d'activités y contribuera.

L'année 2024 en chiffres



LA CHAIRE UAD



Cérémonie d'installation
Chaire Urbanisme et
Aménagement Durables

18 janvier 2024



Cérémonie d'installation

18 JANVIER 2024

Bien qu'elle restera un moment marquant et heureux de l'histoire de la chaire, c'est dans un épisode déconcertant de rigueur hivernale extrême que son installation s'est déroulée, à Metz, le 18 janvier 2024. La neige et le gel ont compromis la présence de nombreux invités initialement annoncés et c'est donc - « seulement » - devant 150 invités des mondes universitaire et socio-économique que cet événement a pu avoir lieu, dans l'amphithéâtre Lemoigne de la Faculté de Droit, Économie et Administration de l'Université de Lorraine.

Après un discours d'accueil de Pascal Caille, titulaire de la chaire, et un discours de soutien de Mme Sylvie Retailleau, alors Ministre de l'Enseignement supérieur, lu par Mme Véronique Perdereau, Rectrice déléguée pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région académique Grand Est, et avant un sympathique moment de convivialité, deux tables rondes se sont tenues. Celles-ci ont été l'occasion de faire le point sur les attentes croisées du monde universitaire et des partenaires de la chaire, et d'esquisser ainsi les contours de l'activité à venir de l'UAD.



L'équipe administrative

L'équipe administrative de la chaire est composée, outre son titulaire, de deux agents exerçant leur activité à temps plein, qui prennent notamment en charge son suivi quotidien, la communication autour des événements et en assurent l'organisation logistique.



Pascal Caille, titulaire de la chaire, supervise le travail de l'équipe. Il est professeur de droit public à la Faculté de Droit, Économie et Administration de l'Université de Lorraine. Il dirige par ailleurs le master 2 droit de l'urbanisme et de la construction au sein de cette faculté. Ancien directeur adjoint de l'Institut de Recherches sur les Évolutions de la Nation Et de l'Etat (IRENEE) dont il reste membre aujourd'hui, il est par ailleurs membre du conseil scientifique du Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (GRIDAUH).



Lukas Liepold est chargé de recherche et de communication de la chaire depuis le mois de janvier 2024. Titulaire d'un master 2 droit de l'urbanisme et de la construction de Metz obtenu en 2020 à l'Université de Lorraine, il a été précédemment assistant de justice à la Cour administrative d'appel de Nancy.



Ophélie Sourrue est gestionnaire administrative de la chaire depuis le mois d'août 2024. Elle est titulaire d'un diplôme universitaire de technologie en gestion des entreprises et des administrations obtenu en 2017 à l'Université de Reims Champagne Ardenne, et d'une licence en métiers de la gestion des ressources humaines obtenue en 2022 à l'Université de Reims Champagne Ardenne.

Le conseil scientifique

Le conseil scientifique de l'UAD est le reflet de l'interdisciplinarité prônée par la chaire. Composé d'universitaires d'horizons variés, il permet ainsi de relier les disciplines par l'expertise de ses membres et leurs regards. Il concourt à la programmation des activités de la chaire et apporte son avis sur la conduite des recherches menées.

Pascal Caille

Professeur de droit public

Anxhelo Bici

Chargé de la valorisation
et des partenariats de
recherche à l'École Nationale
Supérieure d'Architecture de
Nancy

Katia Blairon

Professeure de droit public

Mathias Boquet

Maître de conférences en
géographie

Nicolas Damas

Professeur de droit privé

Christophe De Bernardinis

Maître de conférences HDR
en droit public

Laurent Dupont

Ingénieur de Recherche à
l'École Nationale Supérieure
en Génie des Systèmes et de
l'Innovation

Christophe Fardet

Professeur de droit public

Caroline Faure

Maître de conférences en
droit public

Marie-France Gaunard Anderson

Maître de conférences en
géographie

Jérôme Germain

Maître de conférences HDR
en droit public

Grégory Hamez

Professeur de géographie

Vivian Laugier

Maître de conférences en
droit public

Guillaume Maire

Maître de conférences en
droit privé

Elsa Martin

Maître de conférences en
sociologie

Alexandre Mayol

Maître de conférences HDR
en économie

Jimmy Meersman

Maître de conférences en
droit public

Paola Nabet

Maître de conférences HDR
en droit privé

Carole Wernert

Maître de conférences en
aménagement de l'espace,
urbanisme



LA CHAIRE UAD



RECHERCHE

L'UAD mène des recherches autour de trois axes structurants:

- transition écologique
- dynamique des villes et des territoires
- problématiques transfrontalières



FORMATION

L'UAD soutient les formations de l'Université de Lorraine ainsi que l'ensemble des diplômes et formations professionnelles qui pourraient s'intéresser aux problématiques de l'urbanisme et de l'aménagement.



S'OUVRIR À LA CITÉ

L'UAD se donne pour mission de vulgariser et démocratiser les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, notamment en organisant des manifestations ouvertes au public.



RELIER LES PROFESSIONNELS

L'UAD se veut un lieu de rencontre entre professionnels, mais aussi entre le monde universitaire et le monde professionnel, à la faveur de manifestations qu'elle organise.



COLLABORATIONS INTERNATIONALES

L'UAD a pour volonté d'inscrire ses travaux dans une démarche d'ouverture, notamment au travers de rapprochements à l'international avec des universités étrangères.

RECHERCHE



Objectifs



L'activité de recherche de l'UAD a vocation à créer un cadre d'échange et de réflexion propre à faire naître une dynamique de rapprochement des mondes universitaire et socio-économique dans le but de parvenir à une meilleure appréhension des enjeux actuels.



Trois axes structurants

A travers le prisme du développement durable pris dans son triptyque classique (économique, social et environnemental), les recherches menées par l'UAD s'articulent autour de trois axes structurants :

- transition écologique
- dynamique des villes et des territoires
- problématiques transfrontalières

Pluridisciplinarité

Les sujets traités par l'UAD sont caractérisés par la pluridisciplinarité, voire l'interdisciplinarité. L'objectif est en effet de faire dialoguer les savoirs, et faire ainsi émerger une réflexion globale sur des thématiques aux confins des disciplines.



Recherche appliquée

Les études entreprises par l'UAD ont vocation à associer les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement. C'est à une recherche appliquée qu'elle se destine, le souci restant par ailleurs constant de croiser les expertises scientifiques et les expertises d'usage.

Variété des formats

Les formats de recherche promus par l'UAD se caractérisent par leur variété. Doivent à cet égard s'agréger manifestations scientifiques (journées d'étude, tables rondes, séminaires, etc...) et recherches de terrains. La production écrite qui doit en résulter ne sera pas exclusive de formats plus modernes autorisés par les nouvelles technologies de l'information.

Bilan

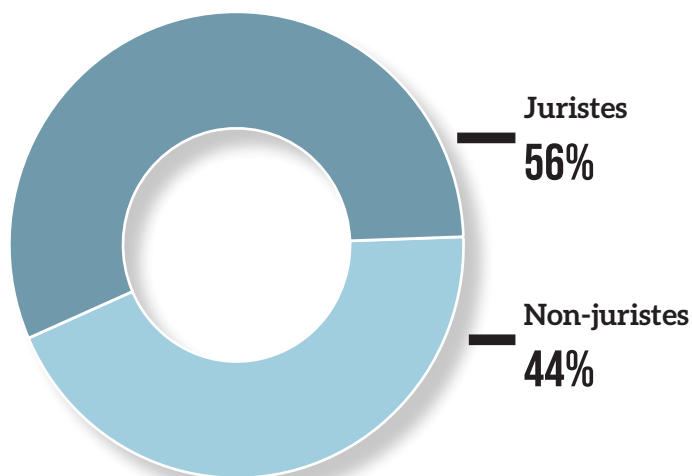
Le bilan de l'année 2024 atteste la réalité d'une quadruple ambition que l'UAD avait immédiatement affichée, en reliant les disciplines ; en menant une recherche appliquée dans laquelle la théorie et la pratique se conjuguent au lieu de s'opposer ; en s'efforçant de s'adresser au plus grand nombre ; en sortant des murs de l'Université pour s'ancrer dans les territoires.

Relier les disciplines

Adossée à la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, et s'intéressant à des problématiques nécessairement saisies par le droit, l'UAD ne peut échapper à un tropisme juridique. Pour autant, l'objectif a été clairement d'amorcer le décloisonnement des disciplines pour faire émerger une autre manière d'appréhender la recherche.

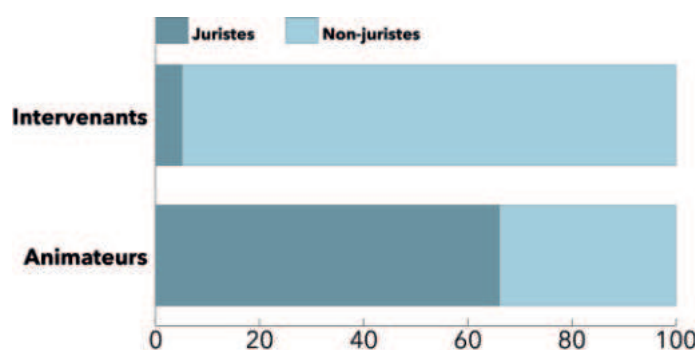
A l'issue de sa première année de fonctionnement, l'objectif a été atteint.

Dans le prolongement de la démarche consistant à constituer un conseil scientifique véritablement pluridisciplinaire, l'UAD se réjouit de constater les excellentes relations qui se sont développées avec diverses composantes de l'Université de Lorraine. Les thèmes des événements organisés se sont voulus fédérateurs, afin de susciter l'intérêt du plus grand nombre. C'est encore dans le même sens que les personnes invitées à intervenir avaient vocation à appréhender les problématiques à travers des prismes complémentaires.



Répartition des intervenants des journées d'étude par spécialité

Presque la moitié des intervenants aux journées d'étude relevaient ainsi de disciplines non juridiques. Un tiers des ateliers ont été animés par des non-juristes et les juristes ne représentaient qu'une infinitésimale proportion des intervenants présents autour des tables rondes.



Répartition par spécialité des intervenants/animateurs des Ateliers lorrains

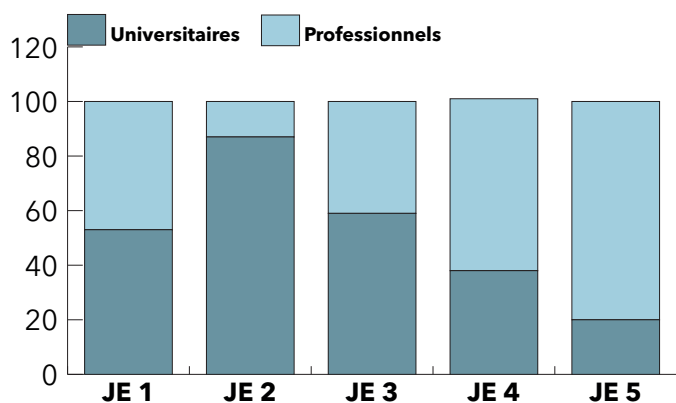
L'UAD est d'avis que le ratio en faveur d'une plus grande pluridisciplinarité des interventions est perfectible. On ne saurait évidemment verser dans l'artifice en négligeant le fait que certains thèmes postulent une approche juridique plus importante. En d'autres termes, la pluridisciplinarité doit être promue toutes les fois, et dans la juste mesure où elle est pertinente. Cela ne fait cependant pas obstacle à ce que les thèmes de recherche soient pensés dans le sens de cette pluridisciplinarité que l'UAD appelle de ses vœux.

Relier les approches

Conformément à la philosophie qui préside à son activité scientifique, l'UAD s'est employée à relier les approches universitaires et professionnelles pour que théorie et pratique trouvent un cadre propice à leur rapprochement. C'est ainsi que la représentation des praticiens au cours des différents événements

de la chaire a été majoritaire, dont les regards et les analyses ont pu utilement éclairer les participants sur les difficultés concrètes et les enjeux auxquels ils sont quotidiennement confrontés dans l'exercice de leur activité.

A côté des universitaires coutumiers des journées d'étude organisées par l'UAD, les praticiens ont pu contribuer en proportion non négligeable, leurs regards et leurs analyses ayant pu utilement éclairer les participants sur les difficultés concrètes et les enjeux auxquels ils sont quotidiennement confrontés dans l'exercice de leur activité. Cette observation est encore plus nette s'agissant des Ateliers lorrains puisque, par principe, un universitaire anime chaque atelier, quand le reste de la table ronde est composé uniquement de praticiens de profils différents et d'élus, trouvant ici l'occasion d'agrèger leurs expertises respectives à l'occasion de débats s'organisant autour de questions concrètes.



Répartition des universitaires/professionnels au sein des intervenants des journées d'étude

Relier les publics

C'était un autre des engagements pris par l'UAD au moment de sa création, les événements ont été systématiquement organisés en direction de l'ensemble des publics appréhendables. Tout en conservant la rigueur et le niveau d'exigence scientifique propres à ce type de manifestations, l'UAD s'est ainsi adressée non seulement aux universitaires mais également aux étudiants, aux praticiens et, plus largement encore, au grand public.

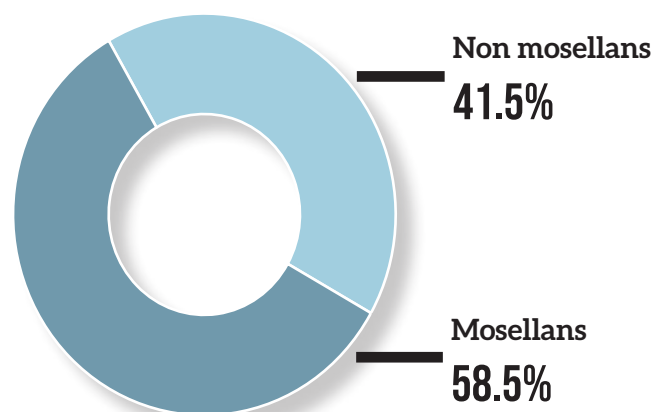
Ce souci de s'adresser au plus grand nombre a justifié le recours, autant qu'il était permis, aux nouvelles technologies. Il s'agit de privilégier le format hybride, ce qui est moins simple qu'il n'y paraît. En effet, si les journées d'étude ont pu être ainsi diffusées, permettant à presque 50% des participants d'assister

aux travaux en visioconférence, les Ateliers lorrains se sont déroulés dans des lieux dont les caractéristiques rendaient ce procédé impossible.

Relier les territoires

Confortée en cela par le vœu formulé par certains de ses partenaires, l'UAD est convaincue de l'importance d'organiser une partie de sa programmation « hors les murs » de la Faculté de droit de Metz. L'objectif est résolument de convaincre chaque territoire lorrain de la volonté de la chaire de s'ouvrir à lui. Pareille dynamique a, en outre, la vertu d'autoriser certains publics à accéder plus facilement aux travaux en évitant que Metz ne reste l'unique point de rencontre des différents publics.

Un atelier a ainsi été organisé à Bar-le-Duc le 13 mai 2024, et une journée d'étude s'est déroulée le 14 novembre 2024, à Nancy. Même si elle reste parfaitement accessible et donc supportable, cette démarche n'a pas été sans présenter quelques difficultés d'organisation à la chaire qui, dans les premiers temps de son existence, a sans doute été moins à l'aise loin de ses bases. L'effort ne manquera cependant pas d'être amplifié dans les années à venir.



Répartition mosellans et non mosellans parmi les intervenants lorrains des événements

Les journées d'étude



Urbanisme et industries

23 mai 2024

Coorganisée avec le GRIDAUH, cette journée a permis d'examiner les interactions entre les dynamiques industrielles et les enjeux d'urbanisme, soulignant l'importance d'une approche intégrée pour la planification urbaine. Cette journée a bénéficié du soutien financier de l'Eurométropole de Metz



Numérique et données d'urbanisme

13 juin 2024

Organisée en partenariat avec l'Association Française de Droit Public du Numérique (AFDPN) et la Chaire de droit public de l'Université de la Sarre (LFOER), cette journée a mis en lumière le rôle croissant des technologies numériques et des données dans la prise de décision en matière d'urbanisme. Les intervenants ont partagé des études de cas et des outils innovants qui transforment le paysage urbain. Cette journée a bénéficié du soutien financier de l'Eurométropole de Metz



Les bassins de vie transfrontaliers

26 septembre 2024

Organisée en partenariat avec le GRALE et l'UniGR-Center for Border Studies, elle a exploré les enjeux spécifiques liés à la coopération entre territoires voisins. Cette journée a permis d'analyser comment les politiques d'aménagement peuvent être harmonisées au-delà des frontières administratives. Cette journée a bénéficié du soutien financier de l'Eurométropole de Metz



Les infrastructures et l'aménagement durable

17 octobre 2024

Cette journée a réuni des experts pour discuter des défis liés à la planification et à la gestion des infrastructures dans un contexte de durabilité. Les interventions ont mis l'accent sur l'importance d'intégrer des solutions écologiques dans les projets d'infrastructure.



Éoliennes : perspectives croisées

14 novembre 2024

Cette journée, coorganisée avec la Cour administrative d'appel de Nancy, a offert un espace de discussion sur les enjeux juridiques et environnementaux associés aux projets éoliens, rassemblant des acteurs de divers horizons pour enrichir le débat.

Les journées d'étude sont un des modèles classiques de la recherche universitaire. Réunissant, autour de plusieurs sessions, des spécialistes du thème abordé, elles donnent le temps d'étudier une problématique actuelle avec un regard scientifique, critique, et prospectif.

Plusieurs choix ont conjointement été faits par l'UAD, qui ont pour effet de démarquer ces journées de celles qui sont souvent organisées. D'abord, l'UAD est soucieuse d'entretenir la dimension pluridisciplinaire de ces journées afin d'appréhender les problématiques dans leur globalité. Ensuite, le temps de parole accordé à chaque intervenant est volontairement réduit au regard des canons, dans le but de maintenir le dynamisme de la journée et de permettre des échanges plus nourris avec l'auditoire.

Enfin, le choix a été fait de réunir dans ce cadre les universitaires et les praticiens pour renouveler les approches et éviter ainsi le risque d'échanges trop théoriques et, partant, déconnectés des réalités concrètes.

De l'avis général, ces journées d'étude se sont révélées à la hauteur des attentes des participants, par la richesse des interventions et des débats qui en ont découlé. Le degré de satisfaction est tel que l'UAD reconduira bien naturellement ces journées en 2025. Le souci d'une gestion efficiente des ressources - notamment humaines - de la chaire, mais également les perspectives de diversification des formats de manifestation, conduisent cependant l'UAD à envisager l'avenir avec prudence et de ne pas densifier ce type d'activité.



**Les chiffres
des journées
d'étude en
2024**

5

**JOURNÉES
D'ÉTUDE**

84

INTERVENANTS

518

PARTICIPANTS

Les Ateliers lorrains

Sous forme de tables rondes animées par un universitaire spécialiste du sujet traité, les Ateliers lorrains ont vocation à donner aux élus et aux praticiens lorrains un cadre de discussion autour de questions en lien avec les problématiques d'urbanisme et d'aménagement.

D'un point de vue scientifique, le niveau de technicité des échanges est moindre que celui autorisé par les journées d'étude, l'objectif de ces ateliers étant d'ouvrir davantage à la prise de conscience par le plus grand nombre des difficultés concrètes et des solutions pratiques qui peuvent être trouvées par les acteurs. C'est donc sous le signe de l'accessibilité, sur des thématiques circonscrites à un champ géographique familier à l'auditoire, que les Ateliers lorrains se placent.

On reconnaîtra ici que, en dépit de la qualité des éclairages et des échanges, ces ateliers n'ont pas encore trouvé pleinement leur public. Il y a très certainement une marge de progression en termes d'affluence, qui ne remet cependant pas en cause la pertinence de ce format. La première année de fonctionnement de ces ateliers ayant été néanmoins satisfaisante, ils seront reconduits en 2025.



Les thèmes des ateliers en 2024



La redynamisation des centres-villes à l'épreuve du régime des baux commerciaux

19 février 2024



Quelle(s) gouvernance(s) pour l'aménagement transfrontalier ?

25 mars 2024



La friche industrielle dans le paysage urbain : une question d'image et d'aménagement

8 avril 2024



Urbanisme et qualité de vie : l'enjeu du bruit

13 mai 2024



L'urbanisme participatif

18 novembre 2024



La maîtrise foncière en zone frontalière

9 décembre 2024

Les chiffres des Ateliers lorrains en 2024

6

ATELIERS

29

INTERVENANTS

182

PARTICIPANTS

Lancement d'une recherche collective

L'UAD est heureuse d'annoncer le lancement, à la fin de l'année 2024, de la première d'une série de recherches collectives.

Avec ses multiples normes et réglementations, le droit de l'urbanisme est au cœur des décisions des élus locaux, qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, de la gestion des espaces publics ou de la planification des infrastructures. Toutefois, les élus, souvent pris entre les impératifs politiques, les attentes citoyennes et les contraintes juridiques, doivent naviguer dans un cadre complexe et en constante évolution.

Saisie de ce constat, l'UAD a donc initié un projet de recherche sur le thème « les élus et le droit de l'urbanisme ». Il visera à explorer les interactions entre les élus locaux et les instruments juridiques régissant l'aménagement du territoire, dans un contexte où les enjeux de durabilité, de transition écologique et de développement territorial deviennent de plus en plus pressants.

Ce projet pluridisciplinaire rassemble des chercheurs en droit, en sciences politiques, en géographie et en sociologie, afin de croiser les perspectives et d'enrichir la réflexion. L'objectif est notamment de proposer des analyses précises sur les pratiques des élus en matière

d'urbanisme, et sur les liens entre les choix politiques et les instruments juridiques utilisés pour la gestion des territoires urbains.

L'approche partenariale ne sera pas négligée puisque acteurs institutionnels, collectivités locales, associations d'élus et professionnels de l'urbanisme participeront aux travaux, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les élus dans la mise en œuvre du droit de l'urbanisme.

La collaboration avec ces différents acteurs permettra non seulement d'analyser les pratiques existantes, mais aussi de proposer des solutions innovantes et adaptées aux évolutions du cadre législatif et aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. Les résultats du projet devront également fournir aux élus des outils pratiques pour améliorer leur prise de décision dans le domaine de l'urbanisme, en conciliant développement urbain et durabilité.

La publication des travaux s'accompagnera d'une journée de restitution qui permettra, à la faveur des débats qui seront organisés, de prolonger et de nourrir la réflexion.

Activité d'édition

Dans le but de densifier son activité autant que de valoriser ses travaux et de les rendre accessibles à tous, l'UAD se dote d'une activité d'édition.

La collection, intitulée « Territoires Durables », aura pour objectif de rendre compte des avancées théoriques et pratiques dans le domaine de l'urbanisme durable et de l'aménagement du territoire. Elle publiera des ouvrages scientifiques, des rapports de recherche, les actes de ses journées d'étude notamment.

La première publication, attendue dans le courant du premier semestre 2025, consistera dans les actes de la journée d'étude organisée le 26 septembre 2024 sur le thème des « bassins de vie transfrontaliers », sous la direction de Jimmy Meersman.



Participation de l'UAD au programme POPSU Transitions



L'UAD a eu l'honneur d'être retenue par le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain pour mener une recherche dans le cadre du programme POPSU (Prospective et Observation des Politiques Urbaines) Transitions.

Le programme POPSU Transitions s'inscrit dans une démarche prospective et expérimentale. Il a pour objectif d'accompagner les collectivités locales dans leur réflexion et leur action face aux défis des transitions urbaines, en particulier celles liées à la transition énergétique, à l'adaptation au changement climatique, à la mobilité durable et à la réinvention des modes de vie urbains. Ce programme, soutenu par le ministère de la Transition écologique, implique des partenariats entre chercheurs, urbanistes, élus locaux et acteurs socio-économiques pour co-construire des solutions innovantes et adaptées aux besoins des territoires.

Le projet de recherche mené par l'UAD, avec le soutien de la SCALEN, de l'AGAPE et de l'AGURAM, portera sur la question de la gouvernance de l'eau, dans un contexte de raréfaction de la ressource induite par le réchauffement climatique, sans préjudice

de la difficulté non moins cruciale de conserver une ressource de qualité. A ce stade, trois axes de recherche sont retenus : paradigme de la solidarité (cet axe visant à étudier la sociologie des acteurs et analyser les freins et les leviers « psychologiques » pour parvenir à une nouvelle approche de la gestion de l'eau, pour créer une solidarité propre à répondre aux crises à venir) ; nouvelle gouvernance (cet axe visant à faire émerger une nouvelle structuration territoriale, moins technique et plus politique de la gestion de la ressource en eau, afin de favoriser son efficacité) ; maîtrise de la ressource (cet axe consistant à s'interroger sur l'état du droit matériel et à formuler des préconisations pour réduire les obstacles juridiques à l'émergence d'une gestion renouvelée de la ressource).

Conformément à la philosophie du programme POPSU Transitions – totalement partagée par l'UAD – cette recherche de trois années sera pluridisciplinaire et se placera aux confins de la théorie et de la pratique, en convoquant les expertises scientifiques et d'usage. Elle donnera lieu à l'organisation d'événements (séminaires, tables rondes...) de nature à enrichir la réflexion.



FORMATION



Soutien aux formations de l'Université de Lorraine

En cohérence avec une ambition affichée dès sa constitution, l'UAD se destine à soutenir les formations liées à l'urbanisme et à l'aménagement à l'Université de Lorraine, ainsi que les initiatives des étudiants qui en procèdent. L'objectif est d'agir en faveur de la formation comme de l'insertion. Il s'agit là d'un travail au long cours qui a trouvé en 2024 ses premiers linéaments.

Participation à la cérémonie de remise des prix de la Faculté DEA de Metz

L'UAD a été très heureuse d'être partenaire de la cérémonie de remise des prix organisée par la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, qui s'est déroulée le mercredi 4 décembre 2024. A cette occasion, l'UAD a remis un prix aux étudiants de master 1 droit public et master 2 droit de l'urbanisme et de la construction, témoignage de l'intérêt évident que ces formations revêtent à ses yeux et du soutien constant qu'elle entend leur accorder durant les années à venir.



Participation à la cérémonie de remise des diplômes du master Urbanisme et Aménagement



A l'invitation de leurs directeurs, l'UAD était présente, le 13 décembre 2024, à l'INSPE de Montigny-lès-Metz pour assister à la cérémonie de remise des diplômes du master 2 Intelligence Territoriale de l'UFR SHS de Metz, et du master 2 Innovation Urbaine pour des Villes & Territoires en Transformation (IUVTT) de l'Ensgsi de Nancy. L'occasion était ainsi donnée à la chaire, en la personne de son titulaire, de rappeler l'importance qu'elle accorde au soutien et à la promotion des formations des différentes filières.

Participation à la Master Class « Trans/frontières et dialogue des disciplines »

29 JANVIER 2024 - 2 FÉVRIER 2024



L'UAD a été fière, dès les premiers temps de sa création, de contribuer à la participation de l'Université de Lorraine à la Master Class « Trans/frontières et dialogue des disciplines ».

Créée en 2011 par des chercheurs de diverses disciplines (droit public interne, droit international public, géographie, économie, histoire, langues italiennes et catalanes, science politique, technique), cette Master Class est un réseau académique de formation et de professionnalisation d'étudiants, qui associe désormais une quinzaine de masters italiens, allemands, français et africains, dont le principe est de faire travailler les étudiants, par une pédagogie inversée, sur la base d'un dialogue des disciplines intergénérationnel.

La vocation de cet événement est d'aborder, dans une démarche d'objectivité et d'ouverture, les enjeux contemporains dans le monde de la coopération territoriale, tel que celui de la crise du sens de l'action.

En 2024, l'événement s'est déroulé à Florence. Il a réuni 160 étudiants sur le thème « Frontières visibles et invisibles : un défi pour la gouvernance des territoires et l'action citoyenne ». À travers des ateliers,



des conférences et des débats, les étudiants ont pu explorer les complexités des frontières dans un monde globalisé et réfléchir aux enjeux liés à la gouvernance des territoires. L'UAD est heureuse d'avoir organisé la participation d'étudiants des masters de droit public et de géographie de Metz à cette Master Class.

« La rénovation urbaine », thème du cycle de conférences 2024

Le cycle de conférences 2024 organisé dans le cadre des activités de l'UAD a été l'occasion de recevoir des experts nationaux de la rénovation urbaine. Ouvert à tous, ce cycle a cependant offert aux étudiants de l'Université de Lorraine une plateforme de discussion essentielle pour faire le point sur les politiques publiques et les initiatives privées en matière de rénovation.

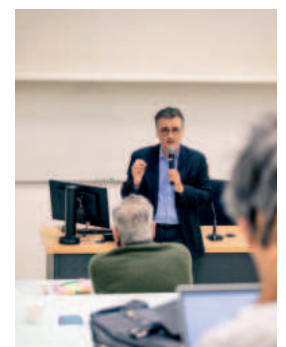
Dans ce cadre, l'UAD a eu le plaisir d'accueillir **Anne-Claire Mialot**, directrice générale de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), qui a ouvert le cycle, le 22 février, avec une conférence captivante sur l'évolution des politiques de rénovation urbaine en France, particulièrement en ce qui concerne les quartiers populaires et les zones sensibles. Elle a présenté les projets emblématiques soutenus par l'ANRU et les nouvelles orientations pour améliorer le cadre de vie des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux et sociaux actuels.

Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), est ensuite venu à notre rencontre, le 14 mai, pour discuter du rôle de son agence dans la transformation des territoires urbains. Sa présentation a mis l'accent sur les partenariats locaux et les synergies nécessaires entre les collectivités territoriales et les acteurs publics et privés pour réussir une rénovation urbaine ambitieuse et cohérente. Il a souligné l'importance de la cohésion territoriale pour réussir la transition vers des villes plus durables et inclusives.

La troisième conférence a été donnée, le 3 octobre, par **Marina Alcalde**, directrice de projet politique de la ville au sein de la Banque des Territoires. Elle a abordé les mécanismes financiers permettant de soutenir la rénovation urbaine, en mettant particulièrement l'accent sur les investissements dans les infrastructures publiques et privées. Mme

Alcalde a expliqué comment la Banque des Territoires joue un rôle clé dans le financement de projets de rénovation, en soutenant les collectivités locales et en favorisant l'accessibilité des quartiers à la transition énergétique.

Nicolas Gravit, président de l'Union Nationale des Aménageurs (UNAM), a clôturé ce cycle de conférences, le 6 décembre, en apportant une perspective du secteur privé. Il a présenté les défis auxquels sont confrontés les aménageurs dans le cadre de la rénovation urbaine, notamment la gestion des coûts, la réhabilitation des bâtiments existants et la mise en œuvre de projets respectueux de l'environnement et de la biodiversité. M. Gravit a également partagé des exemples de projets innovants menés par les aménageurs pour répondre aux besoins spécifiques des territoires urbains tout en respectant les normes de développement durable.



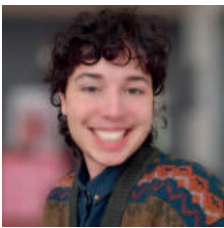
Les chiffres des conférences en 2024

4
CONFÉRENCES

172
PARTICIPANTS

Stages à l'UAD

Deux étudiants de l'Université ont eu l'opportunité de réaliser un stage à l'UAD en 2024. En leur proposant, d'une part, d'approfondir leurs connaissances en urbanisme, en droit de l'urbanisme et en droit de l'environnement, d'autre part, de renforcer leur maîtrise de la méthodologie de la recherche, l'UAD a su participer à la formation des étudiants de l'Université, dans le droit-fil des missions qu'elle s'est données.



Maxime Lienhardt-Thibaut **Étudiant en Master 2 Droit** **de l'urbanisme et de la** **construction**

Maxime a effectué son stage de fin d'année de Master 2 droit de l'urbanisme et de la construction au sein de la chaire, où il a mené un travail riche et varié. Il a notamment contribué à des recherches approfondies pour alimenter le contenu de nos événements organisés à l'automne 2024, à identifier des intervenants potentiels et à rédiger des notes de synthèse sur des thématiques de recherche concrètes et pertinentes. Son stage

a également été marqué par une participation active à l'organisation logistique des événements de l'UAD.

Grâce à son sérieux et à son engagement, Maxime a validé avec succès son Master 2 et poursuit désormais son parcours en ayant intégré la Classe Talents de l'Institut Régional d'Administration de Metz.



Rémi Gimay **Étudiant en Master 1 Droit** **public**

Effectué en fin d'année de son Master 1 en droit public, le stage de Rémi a constitué une étape clé dans son parcours académique et professionnel. Ce stage lui a offert un cadre structurant pour approfondir les recherches liées à son mémoire et a jeté les bases solides de la suite de son parcours, orienté vers une carrière dans la recherche scientifique en droit de l'urbanisme.

Durant son stage, Rémi a mené des travaux de recherche approfondis sur des thématiques en lien avec le droit de l'urbanisme, renforçant ainsi ses connaissances et sa méthodologie.

Parallèlement, il a apporté un précieux soutien logistique à l'organisation des événements de l'UAD, démontrant sa polyvalence et son implication.

Fort de cette expérience enrichissante, Rémi a depuis validé son Master 1 droit public, en se distinguant notamment comme major, et a intégré le Master 2 droit de l'urbanisme et de la construction pour l'année universitaire 2024-2025, confirmant ainsi son engagement et sa détermination à poursuivre dans cette voie.

Organisation d'un forum des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement

12 FÉVRIER 2024

Durant une demi-journée, les locaux du bâtiment Marie Marvingt de l'île du Saulcy de Metz ont accueilli 550 étudiants en droit et en géographie dans le cadre du forum des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement organisé le 12 février 2024 par l'UAD.

Plus d'une trentaine de structures de tous horizons (services, agences et établissements publics de l'Etat, collectivités territoriales, sociétés d'aménagement, promoteurs immobiliers, bailleurs, professionnels du droit, bureaux d'études, ...) avaient répondu favorablement à l'invitation qui leur avait été

adressée et sont venues à la rencontre des étudiants.

L'opportunité leur était ainsi donnée de découvrir les différents métiers de ces domaines et de prendre connaissance des stages et de contrats en alternance qui leur étaient proposés.

Dans le même temps, les masters et les centres de recherches de droit public et de géographie étaient présents, permettant ainsi aux étudiants de mieux cerner les formations en phase avec ces débouchés professionnels et universitaires s'offrant à eux.



Les chiffres du forum

33
EXPOSANTS

550
ÉTUDIANTS PRÉSENTS

Participation au Salon des métiers du Droit

9 JANVIER 2025

L'UAD était présente, le 9 janvier 2025, au Salon des métiers du Droit organisé par la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, en partenariat avec la Cour d'appel de Metz. A l'appui de la présentation, par ses étudiants, du master 2 droit

de l'urbanisme et de la construction, la chaire a ainsi pu faire la promotion des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, auprès des étudiants de licence venus se renseigner sur les perspectives offertes par ces disciplines.



Préparation de la première journée « UL-Pro »

Le projet (qui a déjà reçu le soutien de l'Université de Lorraine) n'en est qu'à sa première phase de réalisation mais l'UAD y a déjà consacré un temps important.

En principe le 18 septembre 2025, à l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson, se tiendra la première rencontre « UL-Pro ». Celle-ci consistera à faire se rencontrer les responsables de formations idoines de l'Université de Lorraine (qui auront répondu présents) et les professionnels lorrains de l'urbanisme et de l'aménagement de l'ensemble des départements lorrains.

Services et agences de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics, syndicats mixtes, agences d'urbanisme, associations, sociétés d'aménagement,

promoteurs immobiliers, bailleurs, bureaux d'étude, etc... auront ainsi l'occasion de mieux appréhender l'offre de formation de l'Université de Lorraine, le but étant d'approfondir des échanges existant déjà. Ainsi l'insertion - déjà excellente - des diplômés aura-t-elle l'avantage d'être renforcée, et les professionnels de trouver l'occasion d'optimiser leurs politiques de recrutement.

Après avoir réalisé une cartographie complète des nombreuses formations de tout niveau, ainsi que celle des structures susceptibles d'être intéressées par cet événement, l'UAD a amorcé la phase de prise de contact.

Formations continues

Offrir aux élus et aux professionnels un cadre de formation continue était l'un des objectifs annoncés par l'UAD lors de sa création. Il s'est concrétisé, au cours de cette première année de fonctionnement, par l'organisation de deux formations à distance. Leur qualité et le taux de satisfaction observé convainquent naturellement l'UAD de renforcer cette dynamique dans les prochaines années.



« Contentieux de l'urbanisme »

Animée par Nelly Ach, rapporteure publique au Tribunal administratif de Dijon, cette première formation s'est déroulée sur deux journées. La première journée, d'initiation, a été centrée sur les spécificités du contentieux de l'urbanisme. La seconde journée, d'actualité, a proposé un approfondissement des connaissances. 25 auditeurs ont participé à cette formation sur l'ensemble de ces deux journées.



« Les fondamentaux des autorisations d'urbanisme »

Prise en charge par l'École Nationale de Stratégie et de l'Action Publique (ENSAP Formation), dans le cadre du partenariat conclu avec l'UAD, cette formation à destination des élus a été dispensée par Nadège Kieffer, Directrice des autorisations d'urbanisme à la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

ensap FORMATION

LENSAP est un organisme de formation des élus agréé par le Ministère de l'intérieur. Il intervient dans tous les domaines de l'action publique auxquels sont confrontés les élus : action sociale, communication, droit des collectivités, finances et budget, gestion de la collectivité, management et statut de l' élu, politiques publiques, urbanisme et logement, etc. dans le cadre de leur mandat de maire, de conseiller municipal, d' élu municipal, de conseiller départemental, de conseiller régional et également de conseiller communautaire.

OUVERTURE



Participation au Conseil de Développement Durable de l'Eurométropole de Metz



Le Conseil de développement durable de l'Eurométropole de Metz et l'UAD partagent des objectifs communs. C'est donc naturellement que la chaire s'en était rapprochée pour entreprendre une collaboration et mener des actions conjointes. Cette coopération s'est notamment concrétisée, en 2024, par l'intervention de l'actuel président du CODEV, Jean-Claude Moretti, et de son ancienne secrétaire générale, Véronique Cerutti, à deux tables rondes que l'UAD a organisées, mais également par l'opportunité offerte à la chaire de bénéficier d'un siège au sein du collège « Cadre de vie - Environnement - Formation et Enseignement ».



L'UAD est ainsi représentée au sein de ce collège par Lukas Liepold, chargé de recherche et de communication, ainsi que par Pascal Caille, titulaire de la chaire, en tant que suppléant. À travers des réunions régulières, l'UAD s'engage à contribuer activement aux travaux de ce collège et à partager son expertise sur des enjeux clés. Proposer ainsi un regard sur les défis et opportunités liés aux thématiques essentielles dont est saisi ce collège mais aussi participer à une instance de démocratie participative constituent des perspectives qui contribuent à remplir les objectifs que l'UAD s'est fixés.

Participation à la vie de l'Université de Lorraine



L'UAD a le plaisir d'être associée à la réflexion menée par l'Université de Lorraine autour du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement Durable (SDIAD) du campus du Saulcy à Metz.

Dans le cadre de cette réflexion, une nouvelle comitologie a été mise en place dans le but de mobiliser et consulter les différents partenaires internes et externes à l'Université de Lorraine. Par ailleurs, quatre ateliers thématiques ont été mis en place pour réfléchir autour du projet « SaULcy 2035, l'île des savoirs à vivre » (espaces extérieurs ; mobilités ; vie de campus ; bâtiments : usages et adaptations). En sa qualité de titulaire de l'UAD, Pascal Caille a été invité à participer aux travaux des ateliers « espaces extérieurs » et « mobilités ». L'UAD se réjouit de pouvoir contribuer à l'ensemble des réflexions qui seront menées.



Crédits photo : Université de Lorraine / 4 Vents

Nos prochains évènements en 2025



Atelier lorrain « Les outils réglementaires de protection du patrimoine »

Le 13 février 2025, de 9h30 à 12h00
Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz



Séminaire juridique « Le tiers demandeur »

Le 18 février 2025, de 14h00 à 17h00
Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz

Plus d'infos sur nos réseaux ou par mail : chaire-uad@univ-lorraine.fr

Remerciements

Un bilan doit être aussi l'occasion de formuler des remerciements particuliers.

Et l'UAD souhaite ici adresser ses plus sincères remerciements à la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, pour le soutien et l'appui constant qu'elle apporte aux activités de la chaire.

Merci donc à son doyen, Pierre Tifine, dont l'enthousiasme à la découverte de notre projet n'a jamais décliné et qui a toujours répondu favorablement aux sollicitations de la chaire.

Merci à son cabinet, Laurence Mancinelli en tête, sur lequel la chaire a toujours pu compter et grâce auquel la gestion quotidienne de la chaire est possible et qui a toujours su trouver les ressorts pour nous permettre de surmonter les difficultés administratives auxquelles la chaire a pu être confrontée.

Merci au service dédié au développement à l'international pour sa disponibilité et son aptitude à faciliter le resserrement des liens que la chaire peut nouer au-delà de nos frontières.

Merci au service comptable et financier pour son appui permanent et les efforts qu'il déploie en faveur de la chaire.

Merci aux services de la scolarité et de l'animation, de l'ingénierie et du développement de la formation continue qui accompagnent la chaire dans les processus de concrétisation de ses formations.

Merci au service de la gestion des emplois du temps qui trouve systématiquement les solutions pour qu'une part non négligeable des manifestations de la chaire puisse se dérouler dans les locaux de la Faculté ou, à défaut, sur l'Île du Saulcy.

Merci au service informatique dont la compétence ne fait jamais défaut et grâce auquel la chaire peut travailler dans les meilleures conditions.

Merci au service de la reprographie qui répond avec célérité et efficacité aux besoins de la chaire en matière de reproduction des supports de communication dont elle a besoin.

Merci à l'équipe de l'accueil, véritable pilier de la Faculté, toujours prompt à répondre aux besoins logistiques et matériels de la chaire, avec efficacité, bonhomie et humour.

Le succès de l'UAD, c'est aussi le leur et cela devait être rappelé ici.

Contact

CHAIRE UAD

Bureau 201

Faculté de Droit, Économie et Administration

Ile du Saulcy

3 Cité Universitaire

57000 Metz

Mail. : chaire-uad@univ-lorraine.fr

Tél. : 03.72.74.75.95